

DOSSIER DE PRESSE

**Le Loiret s'engage
pour la planète**



Loiret
votre Département

Contact presse : Cassandre Germain
cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

Eau, patrimoine naturel et paysager, biodiversité, mobilités douces, risques, énergie et climat, air et bruit, etc., le Département agit quotidiennement en faveur de la transition écologique et énergétique.

La collectivité mène depuis 10 ans de nombreuses actions locales, concrètes et quotidiennes qui sont le fruit des dynamiques collectives et transversales engagées (bilan carbone, plan climat-énergie, agenda 21, etc.).

Malgré la loi NOTRe et la loi de transition énergétique en 2015, la préservation de l'environnement continue d'imprégner les actions et politiques départementales. Preuve en est avec les 10 millions d'euros consacrés chaque année aux politiques environnementales.

De nombreuses initiatives et interventions (détaillées en pièce jointe) s'inscrivent dans la volonté de préserver notre environnement. Elle sont mises en œuvre avec la volonté de concilier du mieux possible les enjeux liés au nécessaire développement de notre département et à l'urgence d'engager une transition écologique équilibrée.

Le Département s'apprête à lancer, lors de cette session de juin 2019, la réalisation de deux diagnostics : l'un sur l'empreinte carbone de la collectivité et l'autre sur les impacts du changement climatique sur le territoire loirétain. Les résultats, qui seront connus dans 1 an, permettront de réajuster le plan d'actions mis en place.

À l'avenir, le Département du Loiret a l'ambition d'aller plus vite et plus loin, avec l'ensemble des agents, des élus, des habitants et des acteurs du territoire. Ainsi, il lance 10 actions concrètes dès aujourd'hui.

Sommaire

I. LE LOIRET DÉPLOIE QUOTIDIENNEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La préservation de l'eau

La protection des espaces naturels (ENS) et de la biodiversité

La préservation du patrimoine paysager

La préservation de nos ressources

La transition énergétique

La lutte contre le changement climatique

II. ACCÉLÉRER NOTRE CAPACITÉ AU CHANGEMENT : 10 ACTIONS LANCÉES AUJOURD'HUI

I. LE LOIRET DÉPLOIE QUOTIDIENNEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

L'avenir de la planète et de ses habitants est un défi majeur pour le Département. Une préoccupation d'autant plus importante qu'elle engage l'avenir de l'Humanité toute entière. Transition énergétique, prévention des risques majeurs, développement durable et espaces naturels sont au cœur des réflexions et actions départementales.

La préservation de l'eau

Rivières vivantes, zones humides protectrices, stations d'épuration, agriculture, etc., depuis 15 ans, le Département du Loiret a consacré en moyenne 6,2 M d'€ à la restauration de cours d'eau et la réhabilitation ou construction de stations d'épurations.

Parmi les actions phares de cette politique, la collectivité s'est engagée dès 2005 dans l'opération « Zéro Pesticide dans nos villes et villages ». Il accompagne 74 villes signataires dans le Loiret en partenariat avec Loiret nature environnement qui organise des journées techniques.

CHIFFRES CLÉS

6,2 M d'€ / an en moyenne depuis 15 ans ayant permis :

- la restauration de 600 km de cours d'eau depuis 2000 ;
- la réhabilitation ou construction de 8 stations d'épurations par an entre 2000 et 2015.

148 stations d'épuration des communes les plus rurales suivies chaque année pour améliorer les performances et les rejets dans les milieux.

10 000 km de réseaux géo localisés depuis 2017.

La protection des espaces naturels (ENS) et de la biodiversité

Le Département du Loiret présente un réseau d'ENS importants sur son territoire, représentant 700 ha. Afin de protéger et animer ces espaces, la collectivité réalise de nombreuses actions comme l'éco-pâturage, l'installation de ruches, nichoirs, réalisation d'animations *Nature*, etc.

Ainsi, le Département a lancé en 2018 un budget participatif, consacré aux parcs départementaux, avec un budget de 80 000 €. À l'issue de l'opération, ce sont neuf projets qui ont été retenus à travers 1 700 votes : ruches, gîtes à insectes, nichoirs à oiseaux, éco pâturage, parcours avec énigmes, activités ludiques avec les sens, géo-caching, application mobile, arboretum du changement climatique.

CHIFFRES CLÉS

1 M d'€ consacrés en 2019 aux espaces naturels et à la biodiversité, en hausse de **+ 50 %** depuis 2017.

700 ha d'ENS gérés avec et/ou par le Département (**+ 100 %** depuis 2016).

55 animations gratuites proposées dans les 7 parcs départementaux avec les associations locales depuis 2017. 1 000 personnes ont suivi ces animations en 2017 et 2018. 487 enfants ont participé aux animations scolaires et de loisirs.

1 190 km de routes évalués (soit 32 % du linéaire total) dont 110 km présentent un enjeu de préservation.

La préservation du patrimoine paysager

Parmi ses actions en faveur de la planète, le Loiret agit envers le patrimoine paysager, avec notamment le rachat du Canal d'Orléans, la gestion des chemins ruraux et de randonnées, ou encore les arbres d'alignement aux bords de routes.

Par exemple, la richesse floristique des chemins de randonnées a été dévoilée grâce au partenariat avec le muséum d'histoire naturelle et Loiret balades. 117 km de sentiers ont été inventoriés. Vallée de l'Essonne, Orléanais forestier et Sologne arrivent en tête des itinéraires à forte biodiversité patrimoniale. 42 points d'intérêts floristiques ont été intégrés à LoiretBalades, site internet répertoriant les plus belles balades et randonnées du Loiret.

CHIFFRES CLÉS

Canal d'Orléans : **50 M €** investis dont **24 M €** prévus sur le mandat 2015-2021

2,4 M € pour la rénovation du MOBE (Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement)

La préservation de nos ressources

Préserver nos ressources prend part aux objectifs du Département dans son action pour l'environnement. Pour ce faire, la collectivité emploie différents moyens : utilisation de matériaux recyclés pour les routes, réduction des émissions polluantes des engins, gestion des déchets de manière responsable, etc.

Ainsi, en 2018, des opérations d'aménagements routiers économes en ressources ont été menées pour les travaux des carrefours giratoires d'Olivet, de Loury, de l'échangeur de Chécy, des tournes-à-gauche de Bagatelle et de la déviation de Lorris :

- 70 % des couches de forme (support de la chaussée) ont été réalisées en mâchefers (résidu solide de la combustion des déchets urbains dans les usines d'incinération) ;
- les couches de roulement (BBSG) sont réalisées avec 10 % d'enrobés recyclés et les graves-bitumes avec 30 %. En travaux neufs, 8 527 tonnes d'enrobés ont été recyclées.

En 2019, pour les travaux des carrefours giratoires de Lorris, de Léouville, de Nogent-sur-Vernisson, de LIDL à Beaugency et de l'échangeur de Châteauneuf-sur-Loire :

- 32 % des couches de forme (support de la chaussée) seront réalisées en béton concassé ;
- les couches de roulement sont réalisées avec 10 % d'enrobés recyclés et les graves-bitumes avec 30 %. Ainsi, en travaux neufs, 3 095 tonnes d'enrobés seront recyclées.

La transition énergétique

Enjeu phare du Département : la transition énergétique. Chaque projet doit être performant en matière de développement durable.

À titre d'exemple, la collectivité souhaite approvisionner localement tous les collèges du Loiret pour 2020. À compter de 2019, le Département mobilisera 32 400 €/an pour l'achat et le déploiement d'un site de commande en ligne dans le cadre du partenariat avec la chambre d'agriculture.

L'objectif est de faciliter l'achat de produits locaux et la mise en relation entre les acheteurs et les fournisseurs de la Restauration Hors Domicile. 5 ou 6 collèges du Loiret pour la partie restauration collective s'inscriront dans la phase d'expérimentation de l'outil dès 2019.

Depuis 2017, 13 collèges situés dans la métropole orléanaise prévoient de prioriser les circuits de proximité et les circuits courts afin de développer les filières locales. 51% des produits proposés proviennent de producteurs locaux pour atteindre au moins 62% d'ici 8 ans.

CHIFFRES CLÉS

100 000 € d'économies grâce à des solutions d'économies d'énergie mises en œuvre sur le patrimoine départemental.

100 % du château de Chamerolles alimenté par des énergies renouvelables

La lutte contre le changement climatique

Le Département entend tenir toute sa place dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la recherche de solutions alternatives. Au cœur de toutes les politiques publiques, le Département veut rendre plus lisible le développement durable auprès des acteurs internes et des Loirétains.

Utilisation de moyen de transports et d'équipements décarbonés, aménagements d'itinéraires cyclables, plus de dématérialisation, préservation des forêts, etc., telles sont les actions qui sont menées.

Contrairement aux idées reçues, la surface forestière a augmenté de 3 510 hectares depuis 1990.

CHIFFRES CLÉS

La Loire à Vélo : **52 000 passages** à Mareaux-aux-Près (contre 24 000 fin 2009, soit une augmentation de 116 % en 9 ans), 42 000 passages à Briare (contre 21 500 fin 2009, soit une augmentation de 95 % en 9 ans).

Concernant la Scandibérique, le compteur posé sur la 1ère section à Nargis enregistre un total de **16 675 passages** pour 2018 (1e année complète de comptage).

17 exercices de crises réalisés depuis 2015, 12 crises majeures gérées par le Département dont les inondations de 2016 et les canicules de 2016 et 2018.

II. ACCÉLÉRER NOTRE CAPACITÉ AU CHANGEMENT : 10 ACTIONS LANCÉES AUJOURD'HUI

Au-delà de son travail quotidien mené depuis une dizaine d'années, le Département du Loiret accentue ses efforts et a pour projet de développer de nouveaux dispositifs.

1. Promouvoir de nouveaux bâtiments vertueux sur le plan énergétique : les Archives départementales du Loiret et le collège de Pithiviers

Le Département du Loiret porte une attention particulière à la construction de bâtiments à venir en terme de développement durable :

- Le futur bâtiment des Archives départementales du Loiret sera de très haute performance énergétique.
- L'actuel collège Denis Poisson de Pithiviers est le collège qui accueille le plus d'élèves dans toute l'Académie (994 élèves à la rentrée 2016). Au vu de la capacité d'accueil et des contraintes techniques et fonctionnelles de ce collège, deux nouvelles entités vont être construites à Pithiviers et à Dadonville, avec une ouverture prévue en septembre 2021. Le bâtiment du collège de Pithiviers sera à énergie positive, construit avec des matériaux bio-sourcés.

2. Un budget participatif dédié à des thématiques environnementales

Depuis 2018, le Département du Loiret met en place des budgets participatifs (parcs départementaux en 2018, étang de la Vallée en 2019) permettant aux Loirétains de déposer via la plateforme citoyenne : atelierdevosidees.loiret.fr, une ou des idées(s) sur le sujet concerné. L'objectif est de favoriser l'initiative citoyenne et l'émergence de nouveaux projets, tout en répondant aux besoins et envies des Loirétains. Ainsi, chacun contribue de façon active à l'amélioration des territoires, notamment dans le choix des priorités de dépenses d'investissement.

À partir de 2020, le budget participatif sera entièrement dédié à des thématiques environnementales.

3. Accompagner les communes dans la prévention des risques

Le Département du Loiret a lancé début 2019 un portail départemental des risques majeurs. Ce portail, prenant la forme d'un outil internet, a pour objectif d'accompagner les communes dans la prévention et la gestion d'éventuelles crises liées à des risques majeurs.

À l'issue, et grâce à cet outil, la collectivité accompagnera les communes dans la réalisation de leur Plan de Prévention des Risques (PPR).

4. Informer et sensibiliser le public à la biodiversité

Le Loiret va lancer une saison événementielle dans les parcs et espaces naturels sensibles. L'objectif est de créer un véritable rendez-vous annuel, au cours duquel les loirétains pourront participer à de nombreuses activités et animations dans les parcs et espaces naturels sensibles du territoire.

La collectivité souhaite également développer une application de sensibilisation à la biodiversité à l'échelle départementale, dans le cadre du partenariat BE-GOOD. Le Département s'associera avec Orléans Métropole pour développer une application de découverte et de valorisation des patrimoines environnementaux de son territoire. L'objectif de ce projet est d'encourager les usagers (citoyens et touristes) à découvrir la biodiversité en vivant une expérience originale et plus particulièrement sensorielle. Cette dernière pourrait se faire par la personnalisation de la balade en temps réel selon des critères propres à chaque usager.

5. Un parcours citoyen consacré à la citoyenneté environnementale, en lien avec le futur MOBE

Depuis peu, le Département du Loiret a lancé un dispositif territorial inédit : les parcours citoyens. Le parcours citoyen du Département du Loiret complétera l'apprentissage scolaire en proposant des temps forts, articulant Histoire et Mémoire, pour offrir aux jeunes les instruments d'une citoyenneté active et consciente.

En 2020, le parcours citoyen sera consacré à la citoyenneté environnementale afin de sensibiliser les Loirétains aux problématiques dès leur plus jeune âge.

Dans le cadre d'une convention de financement, le Loiret a apporté son soutien à la Ville d'Orléans, en subventionnant la rénovation du MOBE à hauteur de 2,4 M d'€. À travers une nouvelle muséographie innovante et des rapports repensés avec ses publics et partenaires, le MOBE se pense en un outil de valorisation et de découverte de la biodiversité et de l'environnement au sens large, y compris dans ses implications permanentes avec les sociétés humaines.

6. Le Département élabore un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture

Issu de la Loi d'avenir de l'agriculture, le PAT encourage les acteurs des territoires à améliorer l'alimentation de tous. Le Conseil Départemental du Loiret et la Chambre d'Agriculture du Loiret s'inscrivent dans cette démarche et initient ensemble le projet alimentaire territorial du Loiret afin d'améliorer et de relocaliser l'alimentation des Loirétains.

Les premières étapes de ce PAT sont :

- Le développement d'une plateforme locale d'approvisionnement pour les collèges, EHPAD, etc.
- Le Lancement d'une grande enquête citoyenne sur les pratiques et envies alimentaires des Loirétains

7. Déploiement du projet touristique autour du Canal d'Orléans

Le Département du Loiret a acté le rachat du Canal d'Orléans à l'État. Ralliant la ville d'Orléans à Montargis, cette voie d'eau est un atout majeur pour le territoire, raison pour laquelle la collectivité souhaite créer un véritable projet touristique autour de ce patrimoine, en aménageant et animant les itinéraires qui bordent le canal d'Orléans, de Briare, du Loing et la Loire. Conscient de son potentiel touristique, le Département est désireux d'aménager le canal d'Orléans.

Ainsi, depuis plus de 10 ans, la collectivité a engagé un lourd programme de réhabilitation ayant pour objectif la sécurisation, restauration et valorisation touristique du canal à l'horizon 2022. Le programme d'aménagement du canal s'établit à 70 M d'€, dont 50 M d'€ seront mis en œuvre par le Département.

Sur ces 50 M d'€, environ 24 M d'€ seront engagés d'ici 2021 pour :

- améliorer le système d'alerte et de prévention contre les crues
- restaurer le patrimoine (réparation des ouvrages hydrauliques, réfection de berges, protection des digues d'étang et réhabilitation des ouvrages, etc.)
- restaurer deux écluses inscrites au patrimoine des Monuments historiques à Coudroy
- réaliser une véloroute (revêtement, aménagements de sécurité, signalisation, équipements touristiques, etc.) représentant 9,8 M d'€

8. Etudier la possibilité d'intégrer aux politiques de soutien aux territoires une incitation spécifique dédiée à la transition écologique et énergétique

Les communes et EPCI occupent une place prépondérante au sein du programme d'aides avec un apport du Département de 33,7 M€ en 2019. Cet engagement s'est traduit par la mise en place, en 2017, d'une nouvelle politique d'appui au développement territorial, baptisée *Mobilisation du Département en faveur des territoires*. L'objectif est de soutenir le développement local et favoriser la création d'emplois durables.

À plus ou moins long terme, l'objectif est, dans le cadre de ce programme de soutien aux territoires, d'inciter les communes et EPCI à intégrer dans leurs actions un volet en faveur de la transition écologique et énergétique, à travers un dispositif simple et accessible.

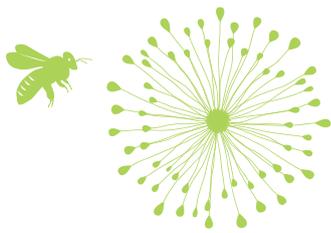
9. Un pan de Cap Loiret sera dédié à la question environnementale pour apporter conseil aux collectivités

Contraintes financières, réglementations complexes, besoin d'une expertise supplémentaire... le bouquet de services, baptisé *Cap Loiret*, offre aux communes et communautés de communes conseil et accompagnement dans la mise en œuvre de leur projets au service des Loirétains.

Via *Cap Loiret*, le Département et ses partenaires (l'AML, l'ADRTL, l'ADIL-EIE, le CAUE, l'EPFLI Foncier Coeur de France, l'Agence Loiret Numérique, le CDG45), mettent à disposition des collectivités de nombreuses expertises, compétences, savoir-faire et outils dans différents domaines : autonomie et insertion, foncier et aménagement, habitat, voirie et réseaux, eau et assainissement, patrimoine bâti, culturel et naturel, numérique, tourisme, achat public...

10. Création d'une newsletter et d'une plate-forme internet dédiées

À travers ce nouvel outil, tous les acteurs du territoire pourront avoir accès aux bonnes pratiques, aux événements dédiés à l'environnement et à l'avancée des politiques départementales en matière de développement durable.



Le Loiret s'engage pour la planète



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • contact.loiret.fr